AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

n° 45 - JUIN 1964

CULTURES LEGUMIERES (Informations)

MOUCHE DE L'OIGNON - Les dégâts dus à la Mouche de l'oignon augmentent.
Les traitements au Diméthoate en pulvérisation assurent une protection efficace; ils devront être répétés tous les 15 jours.
Nous rappelons que les bouillies au Diméthoate ne doivent pas dépasser la concentration de 100 grammes de matière active par hl et la quantité globale de 800 grammes de matière active par hectare.
Par ailleurs, le Diméthoate est interdit sur les cultures de poireaux.

TEIGNE DU POIREAU - Il est prudent de répéter les traitements, une nouvelle génération de chenilles parasitant fortement les poireaux dans certains secteurs.
Le Parathion ou un autre organo-phosphoré autorisé en culture maraîchère, le D.D.T. et le Carbaryl (ex Sevin) pourront être utilisés à une cadence de 8 à 15 jours selon l'insecticide employé. Pour les doses d'utilisation se référer aux indications fournies par les fabricants.

NOCTUELLES - Diverses espèces de ces chenilles occasionnent parfois d'importants dégâts en maraîchage. L'une d'elles est tout particulièrement préjudiciable aux cultures de tomates. Les chenilles mordillent l'épiderme des fruits et creusent des galeries dans les bourgeons. Elles minent aussi les fruits, passant de l'un à l'autre. Si les très jeunes chenilles sont sensibles à certains insecticides, elles deviennent très rapidement résistantes dès qu'elles grandissent et alors seuls les appâts empoisonnés permettent de les combattre.
Il sera toutefois possible d'utiliser des pulvérisations de D.D.T., de Mevinphos ou d'un organo-phosphoré autorisé en culture maraîchère pour stopper les attaques de très jeunes chenilles peu après leur éclosion.
Les appâts du commerce sont efficaces mais onéreux si les quantités utilisées sont importantes.
On pourra préparer ces appâts à la ferme en mélangeant à 10 kgs de son un des insecticides suivants aux doses indiquées :

- Aldrine 200 grammes de matière active
- Chlordane 400 grammes de matière active
- Heptachlore 300 grammes de matière active.

Le mélange sera mouillé jusqu'à faire "friser" le son et l'épandage sera effectué le soir, sur une terre humide, soit entre les raies mais de préférence au pied des plants, sur la rangée, pour que l'appât conserve plus longtemps son attractivité et ne soit pas rapidement entraîné ou dispersé par les irrigations.

ESCARGOTS ET LIMACES - Dans les cultures où ces déprédateurs sont particulièrement abondants et actifs cette année la lutte devra être entreprise au moyen d'appâts empoisonnés. On peut utiliser des appâts du commerce ou les préparer à la ferme, moins chers ils ont pour inconvénient une durée et une action plus courte car ils sont plus rapidement dispersés par les irrigations ou par les pluies.

Pour préparer ces appâts on mélangera intimement :

1 kg de son

15 tablettes de métaldéhyde appelé couramment "alcool solidifié" que l'on écrasera finement avant de les incorporer au son.

Le métaldéhyde étant un produit toxique pour l'homme, il convient de prendre des précautions lors de la préparation des appâts.
Par ailleurs pour les appâts préparés à sec, à l'avance, il sera prudent d'y ajouter un colorant : 40 grammes de poudre d'ocre par exemple.
On mouillera le mélange pour faire "friser" le son et l'épandage sera fait dans les mêmes conditions que celles indiquées plus haut pour les noctuelles.

CULTURE DE PLEIN CHAMP - TOMATES

Les pluies des 2 ou 3 derniers jours de la semaine du 18 au 24 mai ont légèrement modifié la situation générale des cultures de tomates en créant des conditions favorables aux maladies et tout particulièrement à l'Alternariose.

- ALTERNARIOSE DE LA TOMATE - A partir du 28 mai, les premières taches d'Alternariose ont été décelées dans des cultures expérimentales. Ces dernières ont été placées dans des conditions favorables à la maladie pour que les facteurs météorologiques favorisant en déclenchent immanquablement l'attaque : c'est ce qui s'est produit à la suite des pluies des 22 et 24 mai dans la région du littoral montpelliérain.
Il se peut que dans certaines cultures, des conditions moins favorables mais suffisantes se trouvent réalisées et que les dernières pluies aient favorisé une première attaque. L'extension de l'Alternariose pourrait alors se faire à la faveur de pluies survenant d'ici quelque temps.
Il nous semble donc prudent d'effectuer un premier traitement préventif que l'on renouvellera si d'autres pluies survenaient.
Les produits recommandés contre l'Alternariose sont : le Zinèbe, le Manèbe, le Cuprèbe, le Zirame, etc... aux doses conseillées par les fabricants et en général tous les fongicides efficaces contre le Mildiou.

- MILDIOU DE LA TOMATE - Les premières pluies ont déclenché une période favorable au Mildiou, sans qu'il semble y avoir, d'après les renseignements météorologiques qui nous parviennent, un risque d'attaque momentanée dans l'ensemble des secteurs. Il convient toutefois d'être vigilant et tout particulièrement dans les cultures arrosées à la raie ou dans les situations privilégiées. Si nous ne pensons pas qu'il y ait d'obligation de traiter spécialement contre le Mildiou, nous recommandons dans les secteurs de BEZIERS et du littoral montpélliérain où les conditions climatiques ont été les plus favorables au mildiou d'utiliser un fongicide efficace à la fois contre l'alternariose et le Mildiou accessoirement à savoir : les produits cupriques, les organo-cupriques à prédominance de cuivre, le Manèbe, le Carbatène le Mancozèbe, etc... (pour de plus amples informations voir le bulletin 44 de Mai 1964).
Si de nouvelles pluies survenaient l'évolution du Mildiou risquerait alors d'être plus préoccupante.

- PUCERONS - Quelques premières colonies de pucerons ont été tout récemment observées sur tomate. Nous recommandons donc de traiter en utilisant l'un des nombreux aphicides autorisés en cultures maraîchères. Ce traitement pourra être associé à celui effectué contre l'Alternariose.

> Nous rappellerons que certains insecticides sont formellement interdits en culture maraîchère en général et sur tomate en particulier, du fait de leur toxicité élevée ou de leur durée d'action très longue. Les systémiques (à l'exception du Mévinphos) et la Dieldrine entrent dans cette catégorie.

P. CHRESTIAN

DELAIS D'EMPLOI DE DIVERS INSECTICIDES

PRODUITS	Dates limites
a) **Insecticides minéraux** :	
Arsénite de Soude (autorisé seulement pour les traitements d'hiver de la vigne).	
Arséniate de Plomb (pommes de terre)	7 jours
(Poiriers, pommiers, cognassiers)	2 mois
(Pruniers, pêchers, amandiers).	5 sem.apr.flor
(Cerisiers, abricotiers).	fin floraison
(Vigne)	début véraison
Fluosilicate de Baryum (préparation d'appâts)	
b) **Hydrocarbures chlorés** :	
D.D.T. - Chlordane - Lindane - Endosulfan (=Chlorthiepin)	I5 jours
Aldrine et Dieldrine (interdits en cultures maraîchères)	30 jours
D.D.D. - Méthoxychlor - Ethylphényldichloréthane	7 jours
Toxaphène - Heptachlore	2I jours
H.C.H. (soumis à des restrictions pour le traitement des sols)	
c) **Esters phosphoriques** :	
Parathion - Parathion méthyle - Diazinon - E.P.N. - Azinphos (Gusathion)	I5 jours
Chlorthion - Isophlorthion - Dioxathion - Diéthion - Phosalone	I5 jours
Fenthion (Mercaptophos) - Phenkapton - Prothoate (triméthoate) - Carbophénotion	I5 jours
Malathion - Trichlorfon - Naled (Orthodibrom)	7 jours
Sulfotep (fumigant seulement autorisé sur cultures florales en serre)	
d) **Insecticides systémiques** (interdits en cultures légumières à l'exception du Mévinphos)	
Mévinphos (Phosdrine) - Diméthoate - Formothion	7 jours
Déméton méthyle - Déméton méthyle i - Oxydéméton méthyle . .	2I jours
Endothion - Phosphamidon	2I jours
Morphothion - Azidithion	I5 jours
Vamidothion	30 jours
Thiodéméton (traitements des semences de pommes de terre et de betteraves contre les Pucerons)	
e) **Insecticides spécifiques** :	
Chlorobenzilate - Chlorfénizon (P.C.P.P.C.B.S.)	7 jours
Fénizon (P.C.P.B.S.) - Chlorbenside - Tetradifon - Tetrasul . .	7 jours
Isolan - Dichlorophényltrichlorethanol (Keltane) - Thioquinox .	I5 jours
Binapacryl	2I jours
f) **Produits divers** :	
Carbaryl (= Sevin)	7 jours
Nicotine	I0 jours
Pyréthrines - Roténone	pas de limite
REMARQUE IMPORTANTE : Contre la Mouche de l'olive le Fenthion, le Diazinon, l'Endothion et le Phosphamidon doivent être employés au moins 2I jours avant le premier ramassage.	

DLP -9-6-64 305912

P101

/ARBORICULTURE FRUITIERE /

PUCERONS (Information)

Toutes les cultures sont actuellement plus ou moins parasitées par des pucerons.
Les arbres fruitiers en particulier connaissent parfois des envahissements graves qui entraînent la crispation du feuillage.
Divers arboriculteurs nous ont fait part d'échecs attribués aux produits utilisés. Nous estimons que ces échecs sont plutôt imputables à la réalisation des traitements. Tous les produits aphicides commercialisés en France ont subi l'épreuve d'utilisation réelle dans les conditions de la pratique avant de recevoir l'autorisation de vente ou l'homologation. Les utilisateurs doivent se conformer strictement aux instructions des fabricants. Enfin il est sage de ne pas traiter lorsque la température ambiante atteint ou dépasse 30° C car des possibilités de dégradation très rapide des insecticides sont probables tandis que les risques corporels pour l'utilisateur sont accrus.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER (Information)

Les pluies des 22 - 23 - 24 mai ont partout lavé les traitements précédents et ont provoqué de nouveaux "repiquages".
De nouvelles taches apparaîtront cette semaine.
Il est donc urgent d'effectuer un traitement très soigné, d'autant plus qu'un fort pourcentage de fruits est atteint.

OIDIUM DU POMMIER (Information)

L'Oïdium se développe actuellement dans de nombreux vergers.
Nous rappelons les traitements à effectuer : Couper les pousses oïdiées
Appliquer une pulvérisation au Soufre.
Dans le cas de vergers atteints de Tavelure, le Soufre micronisé aura une action contre ce parasite.
Si la présence de Tavelure n'est pas constatée, employer du Karathane. Ce produit est à utiliser en cas d'un relèvement de la température.

CARPOCAPSE (Information)

Réaliser un nouveau traitement par l'adjonction d'un insecticide à la bouillie anti-cryptogamique.

TEIGNE DE L'OLIVIER (Information)

La floraison s'achève actuellement sur plusieurs variétés. Sur tous les arbres où la présence de Teigne en 1ère génération a été observée, réaliser un traitement insecticide.

Les Contrôleurs,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX